- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAU

Envoyé en préfecture le 16/07/2021 Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le



ID: 039-200090579-20210712-D_095_2021-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021-095

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116 Titulaires présents : 86 Suppléants présents : 4

Pouvoirs: 10

Date de convocation : 06/07/2021

Date d'affichage : 16/07/2021

Votants: 100 Pou	: 100 Contre:	0 Abstentions:	0
------------------	---------------	----------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick; BAILLY Hervé; BAILLY Jacques; BAILLY Thierry; BARIOD Denis; BAUDIER Stéphanie; BELPERRON Pierre-Rémy; BENIER ROLLET Claude; BENOIT Jérôme; BIN Richard; BLASER Michel; BOISSON Jean Pierre; BOISSON Laurence; BONIN Robert; BOURGEOIS Josette; BOZON Fabienne; BRIDE Frédéric; BRUNET Hervé; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CAILLON Gérard; CALLAND Jacques; CAPELLI Sophie; CAPPELLI Célestin; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CHAMOUTON Patrick; CHATOT Patrick; CIOE Bruno; CLOSCAVET Marie-Claire; COLIN Gwenaël; CORAZZINI Sylvie; CORON Nathalie; DALLOZ Jean-Charles; DEPARIS-VINCENT Christelle; DEVAUX Catherine; DUBOCAGE Françoise; DUFOUR Christiane; DUMONT GIRARD Philippe; DUTHION Jean-Paul; ETCHEGARAY Josiane; FAVIER Jean-Louis; GAMBEY Olivier; GAUTHIER PACOUD Sandrine; GEAY David; GERMAIN Christophe; GIROD Franck; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; HUGUES Guy; JAILLET Bernard; JULLEROT Pascal; LONG Grégoire; LUSSIANA Eddy; MAILLARD Jean-Claude; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MILLET Michel; MOREL Alain; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; PAIN Michel; PANISSET Marilyne; PARIS Robert; PERRIN Alexandre; PIETRIGA Guy; PRELY Fabrice; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; RAVIER Pascal; RETORD Dominique; REVOL Hervé; REYDELLET DELORME Emmanuelle; ROUX Nathalie; ROZEK Evelyne; RUDE Bernard; SCHAEFFER Catherine; SERVIGNAT Odette; STEYAERT Frank; THOMAS Rémi; TISSOT Isabelle; VACELET Jean-Marie; VENNERI PARE Sandra; VIAL Jacques; VILLESSECHE Anne; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BONDIER Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREYEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir: BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe; HOTZ Richard à PROST Philipe; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

Objet : ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - modification du règlement intérieur

Rapporteur: CASSABOIS Yannick

Le RAPPORTEUR.

Envoyé en préfecture le 16/07/2021 Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le



EXPOSE

À la suite de la fusion, Terre d'Emeraude Communauté a conservé la compétence péri et extrascolaire pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) des anciens territoires de Clairvaux, Orgelet et Arinthod. Les ACM d'Orgelet, Poids de Fiole, La Chailleuse, Arinthod, Aromas, Thoirette et Saint-Julien étant en gestion directe et considérant la volonté d'harmoniser à terme le fonctionnement de ces derniers, un projet de règlement intérieur a été élaboré.

Ce règlement permet notamment de proposer un taux d'encadrement identique sur tous les sites ainsi que des modalités d'accueil avec des objectifs communs.

La Commission petite enfance, réunie le 24 juin dernier a émis un avis favorable.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 29 juin 2021 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

DE MODIFIER les règlements intérieurs des Accueils Collectifs de Mineurs

D'APPROUVER le nouveau règlement annexé à la présente,

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision ainsi que toute modification après consultation du Comité de Pilotage du **Projet Educatif Territorial.**

> Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

